

# Pollution de l'air par les navires que peut changer l'appel du maire ?

Dans un courrier adressé à la préfète, au président du Conseil exécutif et au président de la CCI 2A, Laurent Marcangeli appelle à une table ronde sur le sujet, "pour réfléchir à des solutions concrètes et pérennes"

La missive du maire d'Ajaccio date déjà du 18 juillet. Elle fait écho à une tribune qu'il avait publiée le 23 juin pour "s'inquiéter de la situation d'Ajaccio, en regard aux fumées qui s'échappent des cheminées des navires dans son port de commerce". Le courrier adressé à la préfète de Corse, Josiane Chevalier, au président du conseil Exécutif, Gilles Simeoni et au président de la CCI 2A, Paul Marcaggi, se veut, cette fois, plus volontariste. Il les invite à la tenue d'une table ronde à la rentrée, avec "les compagnies maritimes, experts de la gestion durable des déchets et tous les acteurs de la grande plaisance concernés" pour "réfléchir à des solutions concrètes et pérennes de lutte contre les impacts environnementaux négatifs de ces activités portuaires". Voilà pour la dé-

marche. En pré-campagne pour les municipales, les détracteurs du maire d'Ajaccio ne manquent pas de critiquer "une démarche à des fins électorales" qui profite d'une problématique tristement ancienne dans la cité impériale. À en croire le principal intéressé, son virage écologiste ne date pas de la dernière vague verte des Européennes sur laquelle nombre d'élus surfent depuis.

Car l'urgence est là, martelée par les associations de défense de l'environnement mais également par des collectifs de citoyens de plus en plus nombreux défendant la cause.

## "Pas une réunion de plus sans lendemain"

Au cœur d'une problématique particulièrement complexe, liant de nombreux acteurs publics et privés, quel impact peut avoir une énième réunion? "C'est justement ce que nous ne voulons pas, ce que soit une réunion de plus sans lendemain. Il y a urgence", insiste-t-on du côté de la mairie.

Paul Marcaggi a déjà affirmé qu'il y assisterait et s'est "félicité de voir des hommes publics mettre des gens autour d'une table". Mais soucieux de ne pas laisser la seule paternité de la démarche au maire, le président de la CCI a souligné que "cela faisait déjà plus de



Pour éviter que les bateaux ne fassent tourner leurs moteurs à l'arrêt, il faudrait électrifier les quais. ARCHIVES ML

deux ans que les services travaillent, avec la Ville, sur la question de la pollution maritime" dans le port. Si l'initiative est louable, c'est surtout, selon Paul Marcaggi, "le cadre européen, qui imposera dès 2020 aux décideurs d'être clairs sur la question". Il fait référence à la teneur en soufre du carburant des bateaux qui passera, d'ici l'année prochaine, de 3,5 % à 0,5% au niveau mondial.

Du côté des compagnies, nous l'avons relayé dans notre édition d'hier, la Corsi-

ca Linea anticipe avec l'achat, lundi, d'un navire fonctionnant exclusivement au gaz naturel liquéfié pour un montant dépassant les 100 millions d'euros.

Concernant le volet local, tout reste à faire. À commencer par l'électrification des quais pour éviter que les bateaux ne fassent tourner leurs moteurs à l'arrêt. L'équipement, très coûteux et long dans sa réalisation dépend d'une autre problématique saillante : l'électricité de la région ajaccienne est sans

doute l'une des plus sales de France, car produite par le fioul lourd que brûle la centrale du Vaziu. Il n'empêche, EDE, qui n'a pas encore reçu d'invitation officielle, "y répondrait favorablement".

## "Chacun devra prendre sa part"

Le raccordement électrique aux quais? "Nous étudions les dossiers de tous nos clients potentiels et nous étudierons celui du port d'Ajaccio au besoin", assure l'entre-

prise. Encore faudrait-il, comme nous le soulignons dans notre édition du 1<sup>er</sup> juillet, que la puissance de la future centrale soit suffisante et que les bateaux soient eux-mêmes équipés du branchement spécifique afin de se raccorder aux prises. Autant dire des coûts et des délais importants imposés par un trop grand nombre de facteurs. Comme pour la centrale du Vaziu, on imagine mal une énergie propre généralisée pour les bateaux à quai d'ici 2023...

Face à "ce grave problème de santé publique" soulignée par la CCI, l'Etat, par la voix de la préfète de Corse, affirme que "chacun devra prendre sa part". Josiane Chevalier, favorable à la tenue d'une telle réunion à laquelle elle souhaite "personnellement participer", a d'ores et déjà affirmé mobiliser "l'expertise locale à travers la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), voire l'expertise nationale via le ministère de la Transition écologique".

De son côté, la CAC, à travers le président de l'office de l'Environnement, a fait savoir qu'elle allait également participer à la table ronde de la rentrée.

GHJILORMU PADOVANI

LE CHIFFRE

3 500

La norme de soufre dans le carburant automobile est de 0,001 % soit 3 500 fois moins que la norme internationale actuelle pour les bateaux. La nouvelle teneur en soufre (0,5%) sera donc encore 500 fois plus élevée que celle qui est en vigueur pour les voitures.